

Piraterie en océan Indien : baisse des attaques réussies



(c) Loïc Salmon

Le succès des attaques de pirates contre des navires de commerce dans le golfe d'Aden diminue régulièrement, par suite de la présence permanente de la coalition maritime internationale sur zone, selon le contre-amiral Jean-Baptiste Dupuis, commandant le contingent européen EU Navfor dans le cadre de l'opération « Atalante ». Le 21 juin 2012, lors d'une visioconférence entre le ministère de la Défense à Paris et le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Marne*, il a précisé que 30 à 40 bâtiments avec des hélicoptères et des avions de patrouille maritime surveillent un espace de 16,8 Mkm² (l'équivalent de l'Europe occidentale), où passent plus de 20.000 navires par an. La coalition, dont les actions sont coordonnées par un site intranet crypté, comprend : l'EU Navfor (5 navires d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie ; 4 avions de patrouille maritime d'Allemagne, d'Espagne et du Luxembourg ; un détachement logistique à Djibouti) ; une force OTAN renforcée par des bâtiments

du Pakistan et de l'Arabie Saoudite ; des forces nationales (Inde, Chine, Corée du Sud, Japon et Russie). Par ailleurs, les navires de commerce appliquent désormais des mesures de défense passive (barbelés et canon à eau) et active (équipes privées de sécurité, armées ou non, à bord de 30 % d'entre eux). Cependant, l'amiral Dupuis redoute que la présence, parfois dissuasive, de ces équipes privées (pas toujours bien encadrées et interdites à bord de navires marchands sous pavillon français) n'élève le niveau de violence. Toutefois et uniquement au large des Seychelles, certains bateaux de pêche embarquent des fusiliers marins après accord avec la Marine nationale. L'intensité de la piraterie fluctue selon les conditions météorologiques : baisse en été et en hiver en raison des vents forts, augmentation en automne et au printemps. La coalition internationale adapte ses moyens en conséquence. Depuis mars 2012, elle peut intervenir sur la frange littorale, avec l'accord des autorités politiques locales. Enfin, l'Union européenne a formé des gardes-côtes et des soldats en Somalie et dans les pays voisins fragiles pour assurer leur autoprotection contre les pirates et réduire l'insécurité à terre.

Loïc Salmon